

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 8 octobre 2024

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Denis GAROD, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM., Emmanuel CHERMETTE, Anne GENY DE FLAMMERCOURT Annick MONLON, Christiane PESCE et Mathieu POTHERAT.

Monsieur Gilles ASSANT est élu secrétaire de séance.

Quorum : 8

- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 9 septembre 2024
- Déclarations d'intention d'aliéner
- Congrès des maires du 19 au 21 novembre 2024 à Paris
- Présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Collectif 2023 (RPQS)
- Compte rendu des commissions
- Questions diverses

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 9 septembre 2024 est arrêté à l'unanimité.

■ **Déclaration d'intention d'aliéner**

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter les propriétés en vente lieu-dit les Tourniers, route des Pasquiers et chemin des Hironnelles.

■ **Congrès des maires à Paris du 19 au 21 novembre 2024 – mandat spécial**

Le 106^{ème} congrès des maires se tiendra au parc des expositions de la Porte de Versailles de Paris du 19 au 21 novembre 2024.

Une délégation de la commune doit se rendre à Paris pour participer à cette manifestation. Dans ce contexte, le Conseil Municipal décide d'octroyer un mandat spécial au déplacement de Monsieur le Maire et son 3^{ème} adjoint. Il décide également de prendre en charge les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration, conformément aux montants fixés par décret.

■ **Présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Collectif 2023 (RPQS)**

Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Collectif 2023 (RPQS) est présenté au Conseil Municipal et adopté à l'unanimité. Le rapport ainsi que la délibération seront consultables sur le site : www.services.eaufrance.fr

Compte-rendu des commissions :

Commission « Voirie »

- Suite au remplacement des luminaires de l'éclairage public en LED, des dysfonctionnements ont été signalés. Une intervention est prévue du 9 au 11 octobre 2024.

Commission « Bâtiments »

- Travaux centre bourg :

- Les travaux de terrassement sont terminés. Des pieux de maintien ont été installés pour maintenir la route du Beaujolais.
- Les travaux de la future salle associative avancent bien. Le déménagement temporaire de la mairie dans ces locaux est prévu début novembre. Le cheminement piéton et l'accès PMR à la salle ont été réalisés. Une réflexion est lancée quant à l'éventuelle mise à disposition de cette salle aux Lancerons et Lanceronnes pour des fêtes de famille.
- Les fondations de la nouvelle mairie ont été coulées.
- Les choix des matériaux et teintes pour l'ensemble des bâtiments ont été arrêtés sous les conseils de l'architecte et d'une coloriste.

Commission « Déchets / Environnement »

- Compostage partagé : une manifestation est prévue le samedi 19 octobre 2024 de 14h à 16h sur le parking de l'Espace Capella. Au programme : de nombreuses animations autour du compostage et la distribution de compost.
- Compte-rendu de la commission DEANC du 8 octobre 2024 :
 - Objectif d'ici 6 ans : réduire les déchets de 11 %. Pour atteindre cet objectif la commission a entamé diverses réflexions : limiter le gaspillage alimentaire, favoriser le réemploi des objets, garantir un meilleur tri en déchèterie, étudier la mise en place de consignes de verre, proposer des services de réparation des vélos...
 - La mise en place d'une redevance incitative pour le traitement des ordures ménagères a été évoquée pour l'horizon 2028. Les avis étant divergents sur le sujet, cette solution serait envisagée qu'en tout dernier recours.
 - Une réflexion a également été lancée sur le ramassage du tri sélectif à domicile.
 - Les nouvelles bornes de collecte des biodéchets installés à Belleville-en-Beaujolais ont permis de récolter 27 tonnes de déchets en 6 mois. D'ici juin 2025, 63 bornes supplémentaires seront installées.
- Le remplacement des bacs de tri sélectif en bacs enterrés ou semi-enterrés a été évoqué.

▪ Points divers :

- La préparation du bulletin municipal va débiter.
- Le fonds de concours attribué pour le projet de rénovation énergétique du groupe scolaire a été réévalué à 172 000 €.
- Une statue a été installée à la Poype sur un terrain privé. Cette installation semble conforme aux règles d'urbanisme en vigueur.
- Dans le cadre du déploiement des appuis vélos mené par la CCSB, une étude va être menée afin d'identifier les lieux adéquates pour ces installations.
- Les aménagements proposés par le Crédit Mutuel Aménagement Foncier sur les parcelles concernées par la compensation environnementale ont été approuvés.

▪ Questions diverses :

Néant

PV arrêté le 4 novembre 2024,

**Le Maire,
Jacky MENICHON**



**La secrétaire,
Christiane PESCE**

